BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 2818

973 – GUYANE

GREFFE DU TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE CAYENNE

Ventes et cessions

944 558 063 RCS Cayenne.
ZEAN.
Forme : Société par actions simplifiée.
Nom commercial : superette Bois Chaudat.
Capital : 2000 EUR.
Adresse : 32, rue Louis Blanc, 97300 Cayenne.
Origine du fonds : Achat au prix stipulé de 350000,00 euros..
Etablissement : Etablissement principal.
Activité : Commerce de détail d'alimentation générale et produits non alimentaires, bazar, etc..
Enseigne : Superette Bois Chaudat.
Adresse : 7, rue du Docteur Schweitzer, 97310 Kourou.
Précédent propriétaire : 451 172 340 RCS Cayenne. **MAN-KAI.**
A dater du : 21 mai 2025.
Date d'effet : 30 septembre 2025.
Date de commencement d'activité : 30 septembre 2025.
Publication légale : France Guyane *du* 20 novembre 2025.
Oppositions : 7 rue Bis du Docteur Schweitzer 97310 Kourou pour la validité et la correspondance..
Commentaires : Par acte SSP du 30/09/2025 à Cayenne, enregistré au SIE de Cayenne, le 12/11/2025, Dossier no 2025007346, Référence 2025A650 MAN-KAI, SARL au capital de 7800 €, ayant son siège social 7 rue bis du docteur schweitzer 97310 Kourou, 451 172 340 RCS de Cayenne A cédé à SAS ZEAN, SAS au capital de 2000 €, ayant son siège social 32 RUE LOUIS BLANC 97300 Cayenne, 944 558 063 RCS de Cayenne, un fonds de commerce de le commerce de détail d'alimentation générale et produits non alimentaires, bazar, etc., comprenant Matériel et Outillage mobilier commercial, agencements, installations et toutes les immobilisations, le transfert du droit au bail sis 7 rue Bis du Docteur Schweitzer 97310 Kourou, moyennant le prix de 350000 €. La date d'entrée en jouissance : 30/09/2025..